



Université de Liège

# Renouveler mon inscription à l'ULg

Un statut étudiant  
Des services à disposition

2016 – 2017





Université  
de Liège

Administration de l'Enseignement et des Étudiants  
Service des Admissions et Inscriptions

Liège, le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Chère étudiante,  
Cher étudiant,

Une année académique s'est écoulée depuis votre inscription à l'Université de Liège.  
La première session touche à sa fin.  
Avant de prendre vos vacances, quelques formalités sont à accomplir pour mettre à jour votre dossier administratif. Nous vous les rappelons ci-après.

Si vous avez activé l'option [*Alertes SMS*] dans vos services portail, vous serez averti personnellement sur GSM de la publication de vos résultats et vous pourrez vous réinscrire directement via myULg.

Ce document vous rappelle la marche à suivre après la session, les démarches administratives indispensables pour être en ordre, obtenir votre statut d'étudiant à l'ULg et vous présente les multiples aides que notre service peut vous apporter tout au long de l'année.

Vous souhaitant déjà plein succès, nous vous adressons, Chère étudiante, Cher étudiant, nos meilleures salutations.

Le Service des Admissions  
et des Inscriptions

# Contacts

## Direction Générale à l'Enseignement et à la Formation Service des Admissions et Inscriptions

place du 20-Août 7  
B-4000 LIEGE

### Inscriptions

Accueil : +32 (0)4 366 56 79  
Secrétariat : +32 (0)4 366 54 34  
Fax : +32 (0)4 366 58 58

*[ulg.ac.be/inscriptions/contact](http://ulg.ac.be/inscriptions/contact)*

### Horaire durant les inscriptions

Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

- du 1<sup>er</sup> au 15 juillet 2016
- du 17 août au 30 septembre 2016

Notre service est également à votre disposition toute l'année (voir page 17):

- Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30
- Fermé le mardi matin (de novembre à juin)

# Sommaire

<b>Ma session est terminée (ou presque...).....</b>	<b>7</b>
J'active l'option [Alertes SMS].....	8
La seconde session .....	8
La réinscription 2016-2017 .....	9
Les réinscriptions avec particularités.....	9
Le paiement en ligne immédiat ou en différé ? J'ai le choix.....	10
Les droits d'inscriptions 2016-2017 .....	11
<b>Vers une nouvelle année académique... ..</b>	<b>13</b>
Des outils à ma disposition tout au long de l'année... ..	14
Le portail myULg.....	14
Le site du Service des Inscriptions .....	15
Le formulaire de contact .....	15
Notre service tout au long de l'année... ..	17
Le Service Social des Étudiants .....	18
En bref... ..	19



*Ma session est terminée  
(ou presque...)*



## J'active l'option [Alertes SMS]...



Sur myULg, dans mes services, j'active l'option "**Alertes SMS**"



Je suis averti(e) dès que mes résultats sont disponibles



Deux possibilités sur ma page d'accueil myULg :

## La seconde session

Au terme de ma première session, mes résultats ne me permettent pas de me réinscrire. Sur le portail, je choisis l'option: "M'inscrire en seconde session"

Année précédente | Année courante (2014-2015)

Vos inscriptions

Inscription(s) de l'année 2014-2015

Année préparatoire au master en ingénieur civil électricien

Mon cursus ✓ | Mes sous notes | Mon dossier ✓

1re Session | Ajourné (31/51)

Janvier | Mes résultats

Juin | Mon bulletin

M'inscrire en seconde session ? | Me réinscrire pour l'année prochaine



Je veille aux dates limites pour le choix d'examen de la seconde session propres à chaque Faculté



## La réinscription 2016-2017

Si mes résultats le permettent, je choisis de "Me réinscrire pour l'année prochaine" et me laisse guider par la procédure en ligne.

Année précédente | Année courante (2014-2015)

Vos inscriptions

Inscription(s) de l'année 2014-2015

Année préparatoire au master en ingénieur civil électricien

Mon cursus ✓ | Mes sous notes | Mon dossier ✓

1re Session | Ajourné (31/51)

Janvier | Mes résultats

Juin | Mon bulletin

M'inscrire en seconde session ? | Me réinscrire pour l'année prochaine

## Les réinscriptions avec particularités

Toutes les réinscriptions peuvent se faire via le portail.

### 1. Réinscription avec complément de dossier

Dans certains cas, un complément de dossier doit être parallèlement transmis au Service des Inscriptions.

- la Formation doctorale et le Doctorat : autorisation du Collège
- les spécialités médicales : accord du Doyen
- les étudiants non européens : dossier d'*assimilation*

### 2. Réorientation

Une réorientation est possible sous certaines conditions. Des passerelles internes existent.

[ulg.ac.be/passerelles-internes](http://ulg.ac.be/passerelles-internes)

### 3. Refus d'inscription lié à votre cursus académique antérieur<sup>1</sup>

Si votre demande d'inscription a été refusée du fait que vous êtes en situation de non-finançabilité, vous pouvez introduire un recours interne auprès du Recteur.

[ulg.ac.be/inscriptions/recours](http://ulg.ac.be/inscriptions/recours)

<sup>1</sup> Voir article 96 du Décret du 7 novembre 2013

## Le paiement en ligne immédiat ou en différé ? J'ai le choix

Si je choisis de payer directement en ligne, mes droits d'inscription sont enregistrés dans votre dossier le jour-même et de manière totalement sécurisée.

→ Ma carte d'étudiant me parviennent par courrier postal dans les 10 jours ouvrables et mes attestations sont disponibles à partir de mon dossier en ligne : [my.ulg.ac.be/mesinscriptions](http://my.ulg.ac.be/mesinscriptions)

Si j'opte pour un paiement différé, je m'engage à m'acquitter des droits d'inscription dus pour le 31 octobre 2016 et du solde pour le 4 janvier 2017 au plus tard<sup>1</sup>.

→ Je ne reçois ma carte étudiant et les attestations diverses qu'une fois le paiement enregistré.



*La procédure reste la même pour une réinscription après seconde session.*

---

<sup>1</sup> Conformément à l'article 5 du [règlement des études et des examens](#).

COMPLET : 835€  
INTERMÉDIAIRE : 374€  
BOUSIER : 0€

### Études de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

Taux complet	835 €
Taux intermédiaire	374 €
Taux boursier	0 €

Inscription complémentaire 247 €

AESS	279 €
CAPAES	279 €
Master de spécialisation (spécialités médicales)	485 €
Spécialités médicales au-delà de la 2 <sup>e</sup> année	32 €

### Études de 3<sup>e</sup> cycle

Doctorat (1 <sup>e</sup> inscription)	835 €
Doctorat (à partir de la 2 <sup>e</sup> année)	32 €

### Formations non académiques

Cours isolés <sup>2</sup>	35€/crédit
Fonctionnaire - accession niveau A	35€/crédit

Auditeur libre	32 €
Chercheur libre	32 €
Étudiant visiteur	0 €

### Allègement

Les étudiants en allègement bénéficient d'un tarif spécifique.  
[ulg.ac.be/inscriptions/allègement](http://ulg.ac.be/inscriptions/allègement)

### Droits majorés

Les étudiants non ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne sont généralement redevables de droits d'inscription majorés.

[ulg.ac.be/droits-majores](http://ulg.ac.be/droits-majores)

<sup>1</sup> [ulg.ac.be/inscriptions/minerval](http://ulg.ac.be/inscriptions/minerval)

<sup>2</sup> 3 cours pour un maximum de 20 crédits. Pour plus d'informations sur les cours isolés, veuillez consulter notre page FAQ: [ulg.ac.be/cours-isoles](http://ulg.ac.be/cours-isoles)



*Vers une nouvelle  
année académique...*




# Des outils à ma disposition tout au long de l'année...

## Le portail myULg



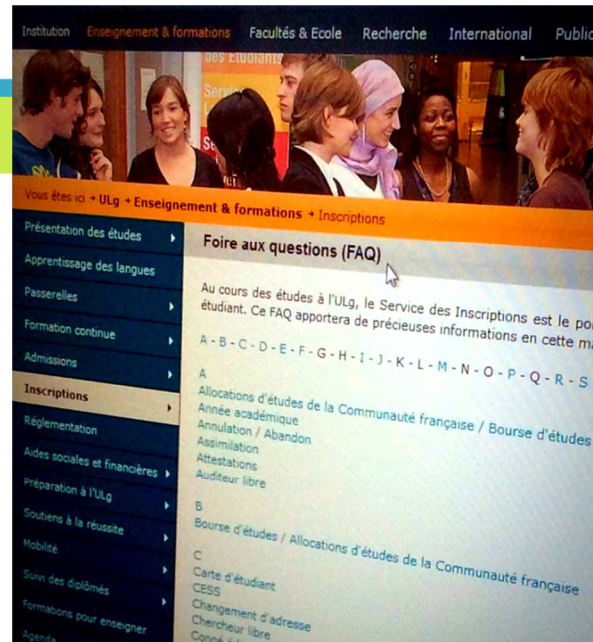
Interface par excellence entre l'institution et moi, il m'accompagne durant toute l'année pour mes différentes démarches administratives :

- ➔ **Valider mon cursus** : validation via le portail, consultation de mon programme de cours, de mes bulletins de notes...
- ➔ **Gérer mon dossier administratif** : changement de mon adresse courrier, consultation de ma situation administrative (en ordre d'inscription, de paiement...)
- ➔ **Régler mes frais d'inscription** : paiement en ligne
- ➔ **Télécharger mes attestations** : grâce au bureau virtuel, vous pouvez télécharger les attestations dont vous avez besoin "à la demande" Nouveau
- ➔ **Renouveler mon mot de passe "student"** : option à cocher sur le portail myULg, permettant, en cas de perte de mon mot de passe, d'en obtenir un nouveau  
 *Au préalable, je veille à sécuriser mon profil*
- ➔ **Activer l'option "Alertes SMS"** : je veille à ce que le numéro de GSM soit à jour. *Voir page 8*

## Le site du Service des Inscriptions

De nombreuses informations ainsi que certains formulaires sont disponibles sur le site (procédure d'inscription, montant des droits d'inscription, dates limites, recours...).

[ulg.ac.be/inscriptions/faq](http://ulg.ac.be/inscriptions/faq)



## Le formulaire de contact

J'ai besoin d'un document spécifique, d'un renseignement sur une procédure ou toute autre information, je contacte le Service des Inscriptions via un formulaire thématique. Clairement identifiées, mes demandes trouvent réponses rapidement sans qu'il me soit nécessaire de me déplacer.

[ulg.ac.be/inscriptions/contact](http://ulg.ac.be/inscriptions/contact)



\* Ces services sont uniquement accessibles aux étudiants ULg

Commander des documents\*

Carte d'étudiant, attestation d'inscription, allocations familiales, attestations destinées au Service des Allocations d'Études (SAE) ou à l'administration communale...

Gérer vos adresses\*

Toute l'année mettez à jour l'adresse "courrier" que nous utilisons pour toute correspondance. La modification est instantanée.

Modifier votre inscription\*

Au-delà du 30 septembre, vérifiez si une autorisation d'inscription tardive est requise pour la filière dans laquelle vous souhaitez vous réorienter. (renseignez-vous auprès de la Faculté concernée).

Demander un remboursement\*

Pour toute demande de remboursement<sup>1</sup>, pensez à vous munir de toutes les informations bancaires nécessaires (IBAN, BIC).

Vous réinscrire\*

Le portail myULg est à votre disposition pour votre réinscription<sup>1</sup>

<sup>1</sup> lien actif à partir du 24 juin 2016

Annuler votre inscription\*

Avant le 30 novembre, vous avez la possibilité d'annuler votre inscription.

Une autre question vous préoccupe

Contactez-nous pour toute question particulière:

[Je suis étudiant ULg](#)  
[Je ne suis pas étudiant ULg](#)

Via ce formulaire de contact, et grâce à mon identifiant et mon mot de passe, je peux :

### Commander des documents spécifiques

- attestations diverses et notamment l'attestation d'apurement de dettes
- preuve de paiement
- duplicata de carte d'étudiant



*Vous pouvez également imprimer ces documents vous-mêmes via votre bureau virtuel.*

**Nouveau**

### Demander un changement de filière

Avant le 31 octobre, j'ai la possibilité de modifier mon inscription. Au-delà du 30 septembre, je vérifie auprès de l'Apparitorat de la Faculté concernée si une autorisation d'inscription tardive est requise pour la filière dans laquelle je souhaite me réorienter.



*C'est uniquement auprès du Service des Inscriptions que je dois effectuer cette démarche.*

### Faire acter un abandon

Je ne souhaite pas poursuivre mes études à l'ULg, je dois avertir le Service des Inscriptions, **avant le 30 novembre**, au moyen du formulaire en ligne.



*En cas d'abandon après le 30 novembre, l'inscription est comptabilisée en échec dans le parcours académique et le minerval reste dû.*

### Demander le remboursement des frais d'inscription

- En cas de changement de taux
- En cas de changement de tarif
- En cas d'abandon acté avant le 30 novembre, nous remboursons vos frais d'inscription, à l'exception des frais administratifs.

### Introduire une demande de dérogation ou poser une question spécifique concernant un recours

Si votre demande d'inscription a été refusée du fait que vous êtes en situation de non-finançabilité, vous pouvez introduire un recours interne auprès du Recteur.

[ulg.ac.be/inscriptions/recours](http://ulg.ac.be/inscriptions/recours)

[ulg.ac.be/inscriptions/contact](http://ulg.ac.be/inscriptions/contact)



## Notre service tout au long de l'année...

Le bureau du Service des Inscriptions est le point de contact privilégié si j'ai besoin immédiatement d'un document, si une procédure ne me paraît pas claire ou si j'ai besoin d'une information complémentaire.

Place du 20-Août 7  
Bât. A1  
B-4000 Liège  
  
+32(0)4 366 56 79  
[ulg.ac.be/inscriptions/bureau](http://ulg.ac.be/inscriptions/bureau)

- **Attestations d'inscription et de fréquentation**

→ attestations destinées aux allocations familiales, administration communale, attestation d'absence de dettes, au Service des Allocations d'Études...

- **Documents spécifiques**

→ tout document à faire compléter et destiné à un organisme spécifique (ONEM, Mutuelle, SNCB, Région wallonne, Forem).

### *La Procuration*



*Dans le souci du respect de ma vie privée, aucune démarche ne peut être faite par une autre personne. Si je n'ai pas la possibilité de me déplacer, je peux donner procuration à la personne de mon choix. Mon mandataire devra présenter une copie conforme datée et contresignée de ma carte d'identité ou de mon passeport et sa pièce d'identité propre.*

*Formulaire téléchargeable sur: [ulg.ac.be/inscriptions/procuration](http://ulg.ac.be/inscriptions/procuration)*



### **Horaires**

Les jours ouvrables du lundi au vendredi:

*Juillet à septembre*

→ 9h - 12h30

→ 13h30 - 16h30

*Novembre à juin*

→ 9h - 12h30

→ 14h - 16h30

→ Fermé le mardi matin

## Le Service Social des Étudiants

Quartier des Urbanistes  
Traverse des Architectes 4  
Bât.B3b (P30) - Sart Tilman  
B-4000 Liège

+32(0)4 366 44 20  
45 66 - 52 16  
[ulg.ac.be/servsoc](http://ulg.ac.be/servsoc)

Si des questions d'ordre social et/ou économique me préoccupent et que je souhaite réfléchir à des pistes d'intervention, je peux trouver écoute, soutien et accompagnement auprès du Service Social des Étudiants.

Je peux ainsi obtenir des renseignements et de l'aide dans ma démarche concernant :

- L'octroi des réductions<sup>1</sup> des droits d'inscription- *date limite: 30 septembre 2016*
- L'octroi de prêts<sup>2</sup> sociaux - *date limite: 30 octobre 2016*
- Une aide sociale et financière<sup>3</sup> - *date limite: 30 octobre 2016*
- Une avance sur bourse de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Une aide financière pour la participation aux supports de cours<sup>4</sup>
- Des informations en matière d'allocations familiales, gestion du budget, mutuelle, chômage, job étudiant, CPAS...
- L'introduction d'un dossier auprès du Service d'Allocations d'Études de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>5</sup> (SAE) - *date limite: 4 janvier 2017*

La majorité des dossiers peut être traitée directement lors des permanences. Seules les demandes d'aides financières nécessitent un entretien sur rendez-vous avec une assistante sociale.



*En cas de réussite à l'issue de l'année 2015-2016, le taux boursier ou taux intermédiaire dont je bénéficiais est automatiquement reconduit MAIS de manière PROVISOIRE.*

*Toute demande de réduction doit être introduite avant le 30 septembre 2016.*

*Toute demande de prêt doit être introduite avant le 30 octobre 2016.*

### Horaires

*Durant toute l'année : au siège du Service Social, Sart-Tilman  
Secrétariat accessible sans rendez-vous*

- Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 16h
- Fermé le lundi

*Durant la période des inscriptions\*<sup>6</sup>*

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

<sup>1</sup> [ulg.ac.be/sse/reduction](http://ulg.ac.be/sse/reduction)

<sup>2</sup> [ulg.ac.be/sse/prets](http://ulg.ac.be/sse/prets)


<sup>3</sup> [ulg.ac.be/sse/aidesociale](http://ulg.ac.be/sse/aidesociale)

<sup>4</sup> [ulg.ac.be/sse/supports-de-cours](http://ulg.ac.be/sse/supports-de-cours)

<sup>5</sup> [www.allocations-etudes.cfwb.be](http://www.allocations-etudes.cfwb.be)

<sup>6</sup> 1ère quinzaine de juillet, 2ème quinzaine d'août et tout le mois de septembre

## En bref...

MES ÉCHÉANCES	MES ENGAGEMENTS	À MA DISPOSITION
30/09/2016	✓ J'ai introduit ma demande de réduction	 <p><b>Portail myULg</b> <a href="https://my.ulg.ac.be">https://my.ulg.ac.be</a></p> <p><b>Site des Inscriptions</b> <a href="http://ulg.ac.be/inscriptions">ulg.ac.be/inscriptions</a></p> <p><b>Le Service tout au long de l'année</b> <a href="http://ulg.ac.be/inscriptions/bureau">ulg.ac.be/inscriptions/bureau</a></p> <p><b>Le Service Social des Étudiants</b> <a href="http://ulg.ac.be/servsoc">ulg.ac.be/servsoc</a></p>
	✓ J'ai rapporté les documents complémentaires à mon inscription (si nécessaire)	
31/10/2016	✓ J'ai réglé les droits d'inscription dus et je suis étudiant régulier	
	✓ J'ai introduit ma demande de prêt	
4/01/2017	✓ Je me suis acquitté du solde de mes droits d'inscription	
	✓ J'ai activé mon adresse "student" et via celle-ci, je communique avec l'institution	
Toute l'année	✓ Je veille à la mise à jour de mes données personnelles via <i>myULg</i> (adresse courrier, nationalité...)	
	✓ J'ai coché l'option me permettant de générer mon nouveau mot de passe "student" en cas de perte de ce dernier	
	✓ J'ai activé l'option "Alertes SMS" dans mes services, sur le portail	



Université de Liège

**Direction Générale à l'Enseignement et à la Formation**  
**Service des Admissions et Inscriptions**

place du 20-Août, 7 - Bât. A1

B-4000 Liège

+32(0)4 366 56 79

[ulg.ac.be/reinscription](http://ulg.ac.be/reinscription)

